



FORMATION APS-ASD

(Acteur Prévention Secours - Aide et du Soins à Domicile)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Supprimer ou réduire les risques professionnels auxquels il est exposé.
- Être acteur de la Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP), et proposer des améliorations de ses différentes situations de travail (technique, organisationnel ou humaine)
- De la sécurité, de la qualité des soins et des techniques gestuelles appropriées pour les manutentions des personnes à mobilité réduite... (ALM)
- Intervenir en cas de dysfonctionnement, incident ou accident sur son lieu de travail en tant que Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

FPSE

PUBLIC

Tous salariés du secteur Intervenant à Domicile

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À l'issue d'une évaluation certificative favorable des compétences APS-ASD, un certificat sera délivré au candidat qui aura participé à l'ensemble de la formation.
(validité 24 mois)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation est basée sur une interaction permanente entre les participants et le formateur, alternant théorie et études de cas à partir des situations professionnelles vécues.

Pratique: Aide des personnes à la Mobilité à Réduite (**ALM**) et des gestes de premiers secours (**Sauveteur Secouriste du Travail**)

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur certifié par l'INRS.

Durée :

4 jours et demi (32 heures)
10 h pour la partie Secours
22 h pour la partie Prévention
dont 14 h pour l'ALM

Avec un travail
intersessions

Conforme au référentiel
de l'INRS V9-01/2021

Effectif :

8 participants Maximum

Horaires :

09h-12h et 13h-17h
ou à la demande
de l'entreprise

Lieu :

Dans vos locaux pour
une session **intra**
entreprise

Dans nos locaux pour
une formation **inter**
entreprise

Tarifs :

Intra : 800 € / Jour
Inter : Nous contacter

Contact :

06 72 42 89 96
contact@fpse.fr
www.fpse.fr

V4-12.03.2024